

Comité Syndical du 17 Décembre 2019

Délibération n°56/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le dix-sept décembre à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 29 novembre 2019.

Membres présents : Messieurs François Bonneau, Philippe Bouty, Didier Jobit, Xavier Bonnefont, François Elie et Guy Etienne.

Mesdames Stéphanie Garcia, Marie-Henriette Beaugendre, Christine Labrousse, Florence Pechevis, Elisabeth Lasbugues et Fabienne Godichaud.

Membres absents ou excusés : Messieurs William Jacquillard, Mathieu Hazouard, Daniel Sauvaitre, Didier Villat, Samuel Cazenave, Jacques Chabot et Jean-Hubert Lelièvre.

Mesdames Martine Pinville et Jeanne Filloux.

Membres consultatifs présents : Monsieur Daniel Braud et Madame Anne Frangeul.

Membres consultatifs absents excusés : Monsieur Andreas Koch et Madame Cécile François.

Objet : Participation du Pôle Image Magelis au Festival d'Animation Française de New-York, Animation First 2020

Le Pôle Image Magelis est associé au French Institute Alliance Française (FIAF) pour l'organisation de la troisième édition du Festival d'animation française à New-York, Animation First, qui aura lieu du 7 au 9 février 2020.

Cette manifestation permet de présenter la richesse et la diversité de l'animation française au public américain et notamment au public adulte.

Le French Institute Alliance Française est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif. Sa mission est d'offrir aux new-yorkais des programmes éducatifs et artistiques innovants qui sont représentatifs de la richesse et de la diversité des cultures francophones. Il est à ce jour l'un des plus grands et prestigieux centres culturels franco-américain des Etats-Unis et un lieu incontournable pour les new-yorkais francophiles et francophones.

Pour cette troisième édition, le FIAF s'est associé à de nombreuses institutions et entreprises ainsi que des universités new-yorkaises pour l'organisation de masterclasses avec les professionnels français et américains de l'animation.

Le Festival proposera un programme varié, ambitieux, innovant et interactif avec des longs et courts métrages d'animation, des documentaires, des fictions, des ateliers interactifs, des rencontres avec les professionnels à destination de tous les publics. Le programme comptera une sélection de réalisations charentaises témoignant de la vitalité du territoire :

- La projection des longs métrages « *Le Voyage du Prince* » et « *Le Tableau* » de Jean-François Laguionie, produits par Blue Spirit Productions et fabriqués à Angoulême.
- Un Work in Progress autour de l'adaptation de la bande dessinée les *Culottées* de Pénélope Bagieu en série animée produite par Silex Films. A ce titre, FIAF a convié pour une discussion les réalisatrices Phuong Mai Nguyen et Charlotte Cambon de Lavalette ainsi que la productrice Judith Nora.

La couverture médiatique remarquable dont bénéficiera le Festival contribuera au rayonnement de Magelis et à son positionnement international dans l'industrie de l'animation.

Pour mettre en place cette nouvelle édition d'Animation First, le FIAF se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier d'un montant de 7 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité [12 présents – 12 votants – 12 voix « pour »] :

- acceptent le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis au FIAF, pour un montant de 7 000 €, au titre du Festival d'animation française à New-York, Animation First édition 2020,
- autorisent monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 18 déc. 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 18 déc. 2019
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 18 décembre 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis

CONVENTION DE PARTENARIAT SMPI MAGELIS / FRENCH INSTITUTE ALLIANCE FRANÇAISE (FIAF)

Entre les soussignés :

Le Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis, Etablissement Public Administratif dont le siège social est situé au 3 Rue de la Charente, 16000 Angoulême (France), représenté par son Président, Monsieur François BONNEAU, dûment autorisé par délibération du Comité Syndical du

CI-APRES DESIGNÉ PAR « MAGELIS »

d'une part,

Et le French Institute Alliance Française (FIAF) dont le siège social est situé 22 East 60th Street, New-York, NY 10022, représenté par Catherine Baumann, Directrice du Développement

CI-APRES DESIGNÉ PAR « FIAF »

d'autre part,

Il a été exposé ce qui suit :

Article I – OBJET ET CONTEXTE DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collaboration et les engagements réciproques de MAGELIS et du FIAF pour l'organisation de la troisième édition du Festival d'animation française à New-York, **Animation First**, qui se déroule du 7 au 9 février 2020.

Objectifs généraux :

Le FIAF est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif. Sa mission est d'offrir aux new-yorkais des programmes éducatifs et artistiques innovants qui sont représentatifs de la richesse et de la diversité des cultures francophones. Il est à ce jour l'un des plus grands et prestigieux centres culturels franco-américain des Etats-Unis et un lieu incontournable pour les new-yorkais francophiles et francophones.

Afin de présenter la richesse et la diversité de l'animation française au public américain adulte, le FIAF a lancé en 2018 le Premier Festival d'animation Française (Animation First) à New-York.

Objectifs opérationnels :

Cette troisième édition est organisée du 7 au 9 février 2020, à New-York. Afin de donner vie à ce projet ambitieux, le FIAF s'est associé à de nombreuses institutions et entreprises ainsi qu'à des universités new-yorkaises pour l'organisation de masterclasses avec des professionnels français et américains de l'animation :

La couverture médiatique remarquable dont bénéficiera le Festival (médias généralistes et spécialisés, locaux, nationaux et mondiaux) contribuera au rayonnement de MAGELIS et à son positionnement international dans l'industrie de l'animation.

Le Festival proposera un programme varié, ambitieux, innovant et interactif avec des longs et courts métrages d'animation, des documentaires, des fictions, des ateliers interactifs, des rencontres avec les professionnels à destination de tous les publics. Le programme comptera une sélection de réalisations charentaises témoignant de la vitalité du territoire :

– La projection des longs métrages *Le Voyage du Prince* et *Le Tableau* de Jean-François Laguionie, produits par Blue Spirit Productions et fabriqués à Angoulême.

– Un Work in Progress autour de l'adaptation de la bande dessinée les Culottées de Pénélope Bagieu en série animée produite par Silex Films. A ce titre, FIAF a convié pour une discussion les réalisatrices Phuong Mai Nguyen et Charlotte Cambon de Lavalette ainsi que la productrice Judith Nora.

Le budget prévisionnel de l'édition 2020 d'Animation First s'élève à 120.974 euros.

Article II – ENGAGEMENTS DE MAGELIS

En contrepartie des engagements pris par le FIAF, Magelis verse un soutien financier de 7 000 € au FIAF.

Cette somme couvre une partie de l'organisation de la manifestation.

Article III – ENGAGEMENTS DU FIAF

1. Le FIAF s'engage à utiliser la subvention conformément aux objectifs définis à l'article I;
 2. Dans le cadre du partenariat, Magelis sera reconnu en tant que Lead Sponsor de l'édition 2020 du Festival et recevra les contreparties listées ci-dessous ;
- Publications :
 - Présence du logo sur la page dédiée aux sponsors dans le livret du Festival (2 000 exemplaires)
 - Encart publicitaire dédié dans le livret du Festival (2000 exemplaires)
 - Mention de Magelis sur les cartes postales du festival (10 000 exemplaires minimum)
 - Digitale :

- Présence du logo de Magelis ainsi que le lien hypertexte sur la page consacrée au festival sur le site internet www.fiaf.org (365 000 visites uniques)
- Mention de Magelis dans les emails dédiés au festival (plus de 78 000 destinataires)
- Opportunités de co-promotion sur Facebook, Twitter et Instagram du FIAF (27,400+ "j'aime" sur Facebook; 7,500+ abonnés sur Twitter; 4,400+ abonnés sur Instagram)
- Au FIAF :
 - Possibilité de diffuser un spot publicitaire de 30 secondes pendant la soirée d'ouverture du Festival et au moins deux fois par jour pendant le Festival.
 - Opportunité d'installer une table avec des supports marketing pendant le Festival à partager avec les autres partenaires de la région
 - Kakémono
- Hors FIAF :
 - Présence du logo sur les affiches publicitaires JC Decaux présentes dans les abris de bus à Manhattan
- Passes
 - 10 pass VIP pour accéder au Festival, y compris la soirée d'ouverture

Article IV – DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue au titre de l'édition 2020 du Festival d'animation française de New-York.

Toute modification de la présente convention s'effectuera par avenant signé.

Article V – REMBOURSEMENT DE LA SOMME

L'utilisation de la somme à des fins autres que celles définies par la présente convention dans l'article I entraînera la résiliation de cette convention et le remboursement de la somme accordée. Il en ira de même en cas de non-respect par le FIAF de ses obligations en termes de communication.

Article VI – RESILIATION

Le Pôle Image Magelis se réserve le droit de mettre fin, unilatéralement et à tout moment à la présente convention, en cas de non-respect de l'une des clauses de la présente convention ou à l'une des clauses de l'un des quelconques avenants à ladite convention, dès lors que, dans les 15 jours suivants la date de réception de la mise en demeure envoyée par le Pôle Image Magelis par lettre recommandée avec accusé de réception, le FIAF n'aura pas donné de suite favorable.

AR PREFECTURE

016-251602595-20191217-DELIB56-DE
Reçu le 18/12/2019

Fait à
Le

En deux (2) exemplaires originaux,

Pour Magelis
François Bonneau

Président de MAGELIS

Pour le FIAF
Catherine Baumann

Directrice du Développement